Listen to this article

2 Rois 4 : 25-37

Texte d'or : *« Le don de Dieu, c'est la vie éternelle par Jésus-Christ notre Seigneur. »* Romains 6 : 23.

Le ministère d'Élisée en tant que prophète couvrit de nombreuses années. Il résidait apparemment au Mont Carmel, mais de là il se rendait probablement dans les différentes écoles de prophètes et dans la ville de Samarie, capitale d'Israël. La route par laquelle il voyageait l'amena près du village de Sunem, où vivait une femme décrite dans les Écritures comme *« une femme de distinction »*. De toute évidence, elle était largement connue comme une femme bonne et sage et, à en juger par les récits, elle possédait vraisemblablement une grande propriété, qui lui venait de son patrimoine plutôt que de celui de son mari. À cette époque, dans ces contrées, il n'existait ni hôtels, ni même ce que l'on appelle maintenant des caravansérails, des haltes où les voyageurs pouvaient se reposer, mais généralement sans aucune commodité pour se rafraîchir. Cette femme Sunamite, dont le nom n'est pas donné, mais dont l'histoire de son hospitalité et de sa foi dans le Seigneur a atteint et béni bon nombre de son peuple depuis des siècles, remarqua le passage du Prophète et le pressa d'accepter l'hospitalité de son foyer, désirant qu'Élisée et son serviteur Guéhazi s'arrêtent pour partager le repas lorsqu'il passait par chez eux lors de ses voyages. Apparemment, cette hospitalité fut acceptée à plusieurs reprises et la femme demanda ensuite à son mari de construire une petite chambre d'amis à l'usage du Prophète et de son serviteur, située sur le toit de leur maison, accessible par un escalier extérieur et meublée avec un lit, une table, un siège et un chandelier. Cela fut arrangé ainsi, et par la suite le Prophète en a apparemment fait une halte dans ses déplacements.

Les Écritures recommandent partout l'hospitalité comme démontrant une condition de cœur agréable au Seigneur. Ainsi, dans le Nouveau Testament, l'Apôtre insiste

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 

pour que ceux qui sont estimés dignes de servir l'Église en tant qu'anciens soient enclins à exercer l'hospitalité, et exhorte tous à nouveau, en disant : *« N'oubliez pas l'hospitalité* (traduction littérale : *d'accueillir les étrangers*) *; car en l'exerçant, quelques-uns ont logé des anges, sans le savoir »*, se référant, sans doute, à l'expérience d'Abraham. Notre Seigneur fait également remarquer que celui qui reçoit un prophète en qualité de prophète recevra une récompense de prophète (Matthieu 10 : 40, 42 ; Romains 12 : 13 ; 1 Timothée 3 : 2 ; Hébreux 13 : 2). Les aménagements actuels tels les hôtels, les meublés, etc., sont conçus pour entraver le développement de l'esprit d'hospitalité : peu de gens penseraient aujourd'hui à recevoir des étrangers, et il ne serait en général pas sage de le faire. Mais le peuple d'Israël formait, dans un sens particulier, une famille, de la même manière que tous ceux qui appartiennent aujourd'hui au peuple du Seigneur sont un en Christ Jésus. C'est à l'égard de ces frères de Christ que nous devrions particulièrement veiller à exercer l'hospitalité, même s'ils nous sont étrangers, quand nous reconnaissons en eux la ressemblance au Maître, son esprit. Aucun service ou bienfait rendu à l'un des plus petits d'entre eux ne manquera à son attention, à son appréciation et à sa récompense. Néanmoins, les personnes hospitalières peuvent juger nécessaire de faire preuve de prudence quant à leur hospitalité en fonction de la disposition naturelle de la personne accueillie, comme nous l'avons déjà suggéré dans le DAWN, Vol. VI, Chapitre XIV.

Dans le cas considéré, la femme a reconnu Élisée, non seulement comme un frère Israélite, mais surtout comme un homme choisi de Dieu. Elle s'aperçut, sans aucun doute, que sa vie était vouée au service du Seigneur, et que tout ce qu'elle s'efforçait de faire pour lui était fait comme pour le Seigneur. Sa sagesse était également démontrée par la modération et la simplicité des arrangements fournis – ils étaient confortables, mais pas extravagants. C'est lors d'une de ces visites que le Prophète envoya son serviteur Guéhazi appeler leur hôtesse pour lui demander s'il pouvait ou non lui rendre quelque bienfait en retour – en l'évoquant favorablement auprès du roi ou du chef de l'armée si elle avait quelque faveur à demander à l'un ou à l'autre, mais elle n'en avait pas. Élisée demanda alors à son serviteur ce qu'ils pourraient faire pour la femme qui montrerait leur reconnaissance, et ce dernier fit remarquer qu'il avait constaté que le foyer n'avait pas d'enfant et que le mari était d'un âge avancé, laissant supposer qu'en harmonie avec les vues générales de l'Orient, il ne pouvait y avoir de plus grande bénédiction pour la femme que d'avoir

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 

un fils ; qu'autrement sa maison ressemblait à la ville de Jéricho, belle pour la situation, mais néanmoins, souffrant de disette et de manque.

Élisée se saisit immédiatement de l'idée et envoya chercher la Sunamite pour lui assurer que l'année prochaine elle serrerait un fils contre sa poitrine. Elle avait du mal à y croire, même si elle avait pleinement confiance au Prophète, mais en son temps la promesse fut accomplie. Des années plus tard, alors que le Prophète utilisait encore la chambre d'hôte, le fils, étant avec son père et les serviteurs dans le champ de la moisson, eut apparemment un coup de soleil et fut renvoyé chez lui sous les soins d'un serviteur. Peu de temps après il mourut, et la mère, ne le signalant à personne, l'étendit sur le lit du Prophète dans la chambre d'hôte et se précipita à la maison du Prophète au Mont Carmel. De son point de vue, le garçon n'était pas vraiment mort, car elle avait foi en Dieu et en son Prophète Élisée. Elle arguait que celui qui avait pu lui donner un fils pouvait maintenant le lui rendre à nouveau, mais elle ne communiquerait qu'avec le Prophète. Évitant les questions de son serviteur, elle tomba aux pieds d'Élisée, le cœur rempli de chagrin, et pourtant mêlé de foi. Sa question fut la suivante : *« Ai-je demandé un fils à mon Seigneur ? N'ai-je pas dit : Ne me trompe pas ? »*

Le Prophète comprit que son fils était malade ou mort et envoya son propre bâton par la main de son serviteur pour le déposer sur le visage de l'enfant – bien après, dans le même style, l'Apôtre Paul envoya des linges et des mouchoirs aux malades (Actes 19 : 12). Mais la femme ne voulut pas quitter le Prophète, n'ayant pas pleinement confiance dans les résultats des actes du serviteur, réalisant peut-être que ce dernier n'était en aucun cas un homme comme son maître, comme cela fut manifesté plus tard dans son action. La foi de la femme eut sa récompense ; le Prophète partit avec elle.

Nous ne sommes pas de ceux qui prétendent que la maladie et la douleur, le chagrin, la souffrance et la mort sont indispensables et en aucun sens des bénédictions. Au contraire, nous soutenons que toutes ces choses font partie de la « malédiction », qui affecte plus ou moins tous les membres de la famille humaine ; mais nous pensons que le Seigneur donne fréquemment des expériences de ce genre, maladie, douleur, chagrin, mort, à ceux de son peuple qui Lui font confiance, en tant qu'agents permettant de développer douceur, patience et foi.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 

Apparemment, il en fut ainsi dans le cas de la Sunamite. Si son fils n'était pas tombé malade, n'était pas décédé, elle aurait manqué ce chapitre des expériences de la vie qui, nous n'en doutons pas, lui a apporté une grande bénédiction, qui a développé en elle de plus en plus de foi dans le Seigneur et d'appréciation de ses faveurs. Bien qu'ayant le cœur profondément agité, sa foi dans la bonté du Seigneur par le biais de son Prophète l'a préservée d'un chagrin excessif et, apparemment, de toute manifestation extérieure telle que des larmes, et l'Apôtre nous exhorte donc, nous qui sommes de la maison de la foi dans cette dispensation de l'Évangile, disant, que nous ne devrions pas nous affliger comme ceux qui n'ont point d'espérance.

Cette femme avait la foi et espérait que le Seigneur, par l'intermédiaire du Prophète, redonnerait la vie à son fils. Nous pouvons avoir une plus forte et meilleure espérance que nos êtres chers qui descendent dans la tombe en reviendront au temps voulu, car de notre point de vue, nous comprenons que Jésus est mort pour nos péchés selon les Écritures, et qu'une rédemption a été accomplie pour les péchés du monde entier ; et que c'est le but de Dieu, le plan de Dieu, qu'au temps marqué ceux qui dorment en Jésus seront ramenés par Lui et à travers Lui de la tombe, de la prison de la mort. La foi de la Sunamite dans le Prophète correspond très bien à notre foi dans le Seigneur Jésus, en tant que puissance et instrument de Dieu pour notre délivrance. Nous lisons ainsi qu'en réponse à la prière du Prophète et aux instruments qu'il a utilisés en harmonie avec elle, l'enfant fut ramené à la vie et à sa mère.

L'accomplissement de ce miracle ne prouve pas que ce soit la volonté de Dieu d'accorder une guérison miraculeuse dans tous les cas. Dans la longue expérience d'Élisée, c'est le seul cas du genre. Nous pouvons même supposer que le mari de cette femme soit décédé peu de temps après, sans aucune intervention de la providence divine à son égard, car nous trouvons le Prophète avertissant la femme qu'il y aurait une famine de sept ans en terre d'Israël et lui recommandant de séjourner durant cette période dans un autre pays. À son retour, sept ans plus tard, avec son fils, elle retrouva sa propriété accaparée par d'autres personnes et implora le roi pour en reprendre possession, sans que son mari soit mentionné en relation avec le départ ou le retour. C'est à ce moment-là que la bénédiction du Seigneur par le biais d'Élisée lui servit une récompense secondaire pour son

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 

hospitalité et sa foi, car le roi venait de s'entretenir avec le serviteur d'Élisée concernant les grandes choses que son maître avait accomplies au nom du Seigneur, et quand la femme implora le roi, le serviteur l'informa aussitôt qu'il s'agissait de la mère du garçon qu'Élisée avait ramené à la vie. Ainsi, son cas fut porté directement à la connaissance du roi et elle reprit possession de sa propriété.

L'hospitalité et la foi ne sont pas toujours ainsi promptement récompensées dans le présent ; le peuple du Seigneur peut même souffrir pour le bien, et être persécuté et haï par ceux qu'il cherche à servir et à aider. Mais ils obtiendront cependant une bénédiction – non seulement une bénédiction de la main du Seigneur dans le futur pour ce qu'ils ont fait ou ont essayé de faire, qui compensera largement cela, mais même dans cette vie présente, ils reçoivent une bénédiction avec les persécutions en ce que leurs propres cœurs sont enrichis et rafraîchis, rendus davantage semblables à Christ, et ainsi mieux préparés pour le royaume céleste et les choses glorieuses que Dieu a en réserve pour tous ceux qui seront des copies de son Fils.

Notre texte d'or en rapport avec cette leçon nous suggère l'idée que, bien que le Père céleste ne soit pas disposé à nous préserver, nous-mêmes ou nos enfants, de la douleur, de la souffrance et de la mort, Il a néanmoins fait une provision encore plus grande et plus glorieuse pour nous par notre Seigneur Jésus-Christ – une provision pour notre vie éternelle. Mais ce don est réservé à ceux qui, maintenant ou à l'avenir, cultiveront et donneront l'exemple de l'hospitalité, la générosité, la foi, l'amour envers Dieu et envers les hommes. Heureux sommes-nous, nous dont les yeux et les oreilles de l'entendement sont maintenant ouverts pour connaître la grâce de Dieu et l'apprécier, nous qui sommes maintenant à l'école de Christ pour développer les fruits et les grâces de son esprit, la ressemblance à notre Seigneur. Le royaume est pour ceux-là, ainsi que le cohéritage, les bénédictions et les privilèges non seulement de la vie éternelle, mais du cohéritage avec Christ. En ce qui concerne le monde en général, il sera exigé d'eux, durant l'âge Millénaire, de développer également les fruits et les grâces de l'esprit du Seigneur s'ils veulent être jugés dignes de son don de la vie éternelle. La filiation implique la ressemblance, et nul ne doit avoir la vie éternelle, sauf ceux qui sont acceptables en tant que fils.

WT1904 p3431

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 